

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

13 JANVIER 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Détermination du nombre
d'adjoints**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 15 janvier 2016
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 14 janvier 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 15 janvier 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille seize, le 13 janvier à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 7 janvier deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Madame PEUGNET, Monsieur PRIOUX, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT, Monsieur DEGEORGE, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur LEBRAY à Monsieur LAMY
Monsieur ROUSSEAU à Monsieur PETROVIC
Monsieur BATTISTELLI à Monsieur PERICARD
Monsieur LAZARD à Monsieur DEGEORGE
Madame GOMMIER à Madame DUMONT

Etaient absents :

Monsieur CAMASSES
Monsieur LÉVÊQUE
Madame SILLY

Secrétaire de séance :

Madame LANGE

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales le Conseil Municipal détermine le nombre d'Adjoint au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

L'effectif de l'assemblée étant de 43 membres, ce maximum est donc de 12.

Suite au retrait des fonctions de Madame CERIGHELLI, il est proposé de ne pas remplacer ce poste d'Adjoint.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer à 11 le nombre d'Adjoint au Maire et de modifier la liste des Adjoint au Maire en conséquence.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame CERIGHELLI votant contre, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD (procuration à Monsieur DEGEORGE), Madame GOMMIER (procuration à Madame DUMONT), Monsieur DEGEORGE s'abstenant,

FIXE le nombre d'Adjoint au Maire à 11.

La liste des Adjoint est modifiée en conséquence comme suit :

Madame Marta de CIDRAC : Première Adjointe au Maire

Monsieur Maurice SOLIGNAC : 2^{ème} Adjoint au Maire

Madame Mary-Claude BOUTIN : 3^{ème} Adjointe au Maire

Monsieur Philippe PIVERT : 4^{ème} Adjoint au Maire

Madame Isabelle RICHARD : 5^{ème} Adjointe au Maire

Monsieur Gilbert AUDURIER : 6^{ème} Adjoint au Maire

Madame Sylvie HABERT-DUPUIS : 7^{ème} Adjointe au Maire

Monsieur Arnaud PÉRICARD : 8^{ème} Adjoint au Maire

Monsieur Xavier LEBRAY : 9^{ème} Adjoint au Maire

Madame Priscille PEUGNET : 10^{ème} Adjointe au Maire

Monsieur Nicolas ROUSSEAU : 11^{ème} Adjoint au Maire

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye